



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 117929

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'offre des plate-formes généralistes de ventes de produits culturels sur internet, qui ont décidé de mettre sur le marché en ligne des fichiers musicaux légaux non protégés. En effet, ces entreprises relancent le débat sur la distribution de chansons en ligne en annonçant le téléchargement et la mise en vente prochaine de milliers de morceaux légaux au format MP3 sans mesure de protection (DRM). La vente de chansons sans dispositifs d'anticopie pourrait aller à l'encontre de la stratégie de lutte contre le piratage soutenue par le Gouvernement. Aussi il lui serait agréable de connaître les mesures qu'il souhaite prendre face à cette évolution.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117929

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1182